

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70
FAX 04 74 64 11 32
e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

EXERCICE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES



JEAN DÉMURGER - OLIVIER MORIN - PASCALE ALDEBERT

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS, COMMISSAIRES AUX COMPTES
BOURG-DE-THIZY - CHÂTILLON D'AZERGUES - COURS-LA-VILLE - AMPLEPUIS

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70
FAX 04 74 64 11 32
e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01.01.2013 AU 31.12.2013



JEAN DÉMURGER - OLIVIER MORIN - PASCALE ALDEBERT

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS, COMMISSAIRES AUX COMPTES
BOURG-DE-THIZY - CHÂTILLON D'AZERGUES - COURS-LA-VILLE - AMPLEPUIS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 avril 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **ENTRAIDE TARARIENNE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration en date du 21 Mars 2014. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
La note « Informations générales complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des fonds dédiés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de comptabilisation de ces fonds au passif de votre bilan ainsi que sur le compte de résultat et nous nous sommes assurés que la note spécifique de l'annexe fournit une information appropriée.

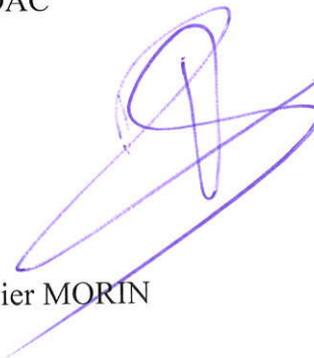
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous vous signalons que, en l'absence de communication, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Thizy les Bourgs,
Le 7 avril 2014
Le Commissaire aux Comptes
SODAC



Olivier MORIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 - 12			Exercice N-1 31/12/2012 - 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	11 195	10 356	839		839	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	100 024	21 654	78 370	82 222	-3 852	-4.69
	Installations techniques Matériel et outillage	46 461	27 505	18 956	17 606	1 350	7.67
	Autres immobilisations corporelles	491 291	370 256	121 034	21 118	99 917	473.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	96		96	96		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	100		100	100			
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 487		4 487	3 612	875	24.22	
TOTAL I	653 654	429 771	223 883	124 754	99 129	79.46	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 526		2 526	3 145	-618	-19.67
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	75 695		75 695	77 408	-1 713	-2.21
	Autres créances	96 652		96 652	87 271	9 382	10.75
Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 166 869		1 166 869	1 151 833	15 036	1.31	
Charges constatées d'avance (3)	4 575		4 575	3 963	612	15.43	
TOTAL III	1 496 318		1 496 318	1 473 619	22 698	1.54	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 149 972	429 771	1 720 201	1 598 374	121 827	7.62	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	757 042		705 255		51 786	7.34
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	138 482		97 480		41 002	42.06
	Autres réserves	-138 708		-52 674		-86 034	-163.33
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	95 761		69 518		26 242	37.75
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	44 356		-18 408		62 764	340.96	
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	896 933		801 172		95 761	11.95
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	462		577		-115	-19.95
	Provisions pour charges	20 751				20 751	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III	21 213		577		20 636	NS
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	104 308				104 308	
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 895		98 738		-14 843	-15.03
	Dettes fiscales et sociales	593 822		686 450		-92 628	-13.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 000				11 000	
	Autres dettes	3 212		6 544		-3 332	-50.92
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	5 818		4 893		925	18.90
	TOTAL IV	802 055		796 625		5 430	0.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 720 201		1 598 374		121 827	7.62

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

796 237 791 732

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

CPJA

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	1 980 931		2 037 887		-56 957	-2.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	16 671		22 114		-5 444	-24.62
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	182 876		141 009		41 868	29.69
Collectes	20 506		14 416		6 090	42.24
Cotisations						
Autres produits	1 649 081		1 515 360		133 721	8.82
TOTAL I	3 850 065		3 730 787		119 277	3.20
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	95 835		104 252		-8 417	-8.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	618		676		-58	-8.57
Autres achats et charges externes	496 760		518 319		-21 560	-4.16
Impôts, taxes et versements assimilés	208 569		205 720		2 849	1.38
Salaires et traitements	2 217 468		2 160 611		56 857	2.63
Charges sociales	691 956		643 346		48 611	7.56
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	22 185		24 756		-2 570	-10.38
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	462		577		-115	-19.95
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	13 350		15 414		-2 063	-13.39
TOTAL II	3 747 204		3 673 671		73 534	2.00
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	102 861		57 117		45 744	80.09
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations	15 243		23 612		-8 368	-35.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	15 243		23 612		-8 368	-35.44
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	410				410	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	410				410	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	14 834		23 612		-8 778	-37.18
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	117 694		80 728		36 966	45.79
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 372		14 053		-11 681	-83.12
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	2 372		14 053		-11 681	-83.12
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			22 002		-22 002	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII			22 002		-22 002	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 372		-7 950		10 322	129.84
Impôts sur les bénéfices (IX)	3 554		3 260		294	9.02
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	3 867 680		3 768 451		99 228	2.63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	3 751 168		3 698 933		52 235	1.41
SOLDE INTERMEDIAIRE	116 512		69 518		46 993	67.60
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	20 751				20 751	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	95 761		69 518		26 242	37.75

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 720 200.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 3 850 064.64 Euros et dégageant un excédent de 95 760.61 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Toutefois comme le prévoit le règlement CRC (Mesures de Simplification des PME) les options suivantes ont été retenues :

- immobilisations décomposables : la décomposition de ces dernières ne présente pas d'impact significatif sur les comptes,
- écomposables : l'entreprise, bénéficiant des mesures de tolérance, a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rémunérations versées aux 3 plus importants dirigeants bénévoles ou salariés :

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant total des rémunérations des 3 plus importants dirigeants bénévoles ou salariés, **est nul** en 2013

Honoraires du commissaire aux comptes :

En application des dispositions réglementaires, nous vous précisons que les honoraires de commissaires aux comptes s'élèvent à 6 k€ TTC dans les comptes de l'exercice 2013; ils sont composés exclusivement des diligences liées au contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Fonds dédiés :

Ce poste comptable enregistre en fin d'exercice le montant des financements externes acquis au plan juridique mais dont la consommation par l'association est, avec l'accord du financeur, différée sur un exercice suivant. Ce compte est doté par un compte de charge (« engagements à réaliser sur ressources affectées ») avant d'être diminué (lors de la consommation effective de ces sommes) par un compte de produit (« report de ressources non utilisées d'exercices antérieurs »). Ces deux comptes sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable applicables, en toute fin du compte de résultat et non parmi les éléments du résultat d'exploitation alors que les charges issues de leur consommation et les financements perçus objet du différé, sont inscrites en charge et produit d'exploitation.

Au 31/12/2013, le montant figurant en Fonds dédiés est de 3 342 euros pour le service Garde Itinérant de Nuit et de 17 409,24 euros pour le service SIAD.

Au niveau de " Entraide Patrimoine ", les intérêts courus sur le compte à terme Caisse d'Epargne n'ont pas été comptabilisés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 231		965
TOTAL	10 231		965
Constructions sur sol propre	100 024		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 815		5 647
Installations générales agencements aménagements divers	259 405		2 309
Matériel de transport	23 200		107 619
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 858		3 899
TOTAL	518 301		119 474
Autres participations	96		
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	3 612		875
TOTAL	3 808		875
TOTAL GENERAL	532 340		121 314

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 195	11 195
Constructions sur sol propre			100 024	100 024
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			46 461	46 461
Installations générales agencements aménagements divers			261 715	261 715
Matériel de transport			130 819	130 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	98 757	98 757
TOTAL		0	637 775	637 775
Autres participations			96	96
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			4 487	4 487
TOTAL			4 683	4 683
TOTAL GENERAL		0	653 654	653 654

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 231	125		10 356
Constructions sur sol propre	17 802	3 852		21 654
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 208	4 297		27 505
Installations générales agencements aménagements divers	251 016	4 433		255 448
Matériel de transport	19 497	5 700	0	25 197
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 833	3 778		89 611
TOTAL	397 355	22 060	0	419 415
TOTAL GENERAL	407 586	22 186	0	429 771

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	125				
Constructions sur sol propre	3 852				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 297				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 433				
Matériel de transport	5 700				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 778				
TOTAL	22 060				
TOTAL GENERAL	22 186				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	577	462	577		462
TOTAL	577	462	577		462
TOTAL GENERAL	577	462	577		462
Dont dotations et reprises d'exploitation		462	577		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 487	4 487	
Autres créances clients	75 695	75 695	
Personnel et comptes rattachés	1 713	1 713	
Débiteurs divers	94 939	94 939	
Charges constatées d'avance	4 575	4 575	
TOTAL	181 409	181 409	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	104 308	51 250	42 058	11 000
Fournisseurs et comptes rattachés	83 895	83 895		
Personnel et comptes rattachés	263 334	263 334		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303 980	303 980		
Autres impôts taxes et assimilés	26 508	26 508		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 000	11 000		
Autres dettes	3 212	3 212		
Produits constatés d'avance	5 818	5 818		
TOTAL	802 055	748 997	42 058	11 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	109 550			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 242			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 et 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3,4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 817
Total	42 817

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 092
Dettes fiscales et sociales	284 666
Autres dettes	3 019
Total	301 777

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 575
Total	4 575
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 818
Total	5 818

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

La répartition de l'effectif est la suivante :

SIAD : 19

RESTAURANT : 4

GARDE ITINERANTE DE NUIT : 7

AIDE A DOMICILE : 66

ADMINISTRATIFS : 12

ESAD : 1

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		76 245
Autres engagements donnés :		7 859
Location financière	7 859	
Total (1)		84 104

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	3 930
50 à 54 ans	6 à 10 ans	14 616
40 à 49 ans	11 à 20 ans	37 974
30 à 39 ans	21 à 30 ans	15 092
moins de 30 ans	plus de 30 ans	4 633
Engagement total		76 245

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation : 3,50 %

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 10 156 heures, la valeur correspondante est estimée à 113 783 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement frais kilométriques	18 413
Remboursement Indemnités Journalières	33 939
Remboursement Uniformation	67 725
Remboursement CNASEA	50 784
Salaires refacturés	11 438
Total	182 299

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Lyon
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL AU CAPITAL DE 105 000 € 727 180 184 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

"SODAC"

AVENUE DE LA PÉPINIÈRE
ZAE DES PORTES DU BEAUJOLAIS
69240 BOURG-DE-THIZY

TÉL. 04 74 64 05 70

FAX 04 74 64 11 32

e-mail : sodac@sodac-ec.fr

ENTRAIDE TARARIENNE

13 Boulevard Voltaire

69170 TARARE

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relatif à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31.12.2013**



JEAN DÉMURGER - OLIVIER MORIN - PASCALE ALDEBERT

EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMÉS, COMMISSAIRES AUX COMPTES
BOURG-DE-THIZY - CHÂTILLON D'AZERGUES - COURS-LA-VILLE - AMPLEPUIS

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

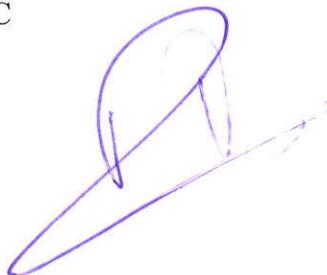
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Thizy les Bourgs,
Le 7 avril 2014
Le Commissaire aux Comptes
SODAC



Olivier MORIN